

Site Natura 2000 FR 1100802
" Pelouses calcaires du Gâtinais "
Réunion du Comité de Pilotage du 16 mars 2022



Sur invitation de la Sous-Préfète d'Etampes, le Comité de Pilotage du site Natura 2000 des " Pelouses calcaires du Gâtinais " s'est réuni le 16 mars 2022 à la mairie de Gironville-sur-Essonne.

Etaient présents :

- **Madame Fatma AOUCI-GLOUBI**, chargée d'études Natura 2000 à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
- **Monsieur Patrick BLANCARD**, de la Fédération France Orchidées
- **Monsieur Denis CELADON**, d'ENEDIS
- **Monsieur Julien DAUBIGNARD**, chargé du patrimoine forestier et européen au Conseil Départemental de l'Essonne, Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles
- **Madame Dorothée DEMAILLY**, adjointe au directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne et **présidente de séance**
- **Monsieur Alexandre EMERIT**, responsable Environnement au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- **Monsieur Alain FONTAINE**, expert botaniste bénévole à l'association NaturEssonne
- **Monsieur Georges FOUILLEUX**, président de l'association NaturEssonne
- **Monsieur Philippe JOUARD**, adjoint au maire chargé de l'environnement de la ville de Maisse
- **Monsieur Alain JOYEZ**, maire de Gironville-sur-Essonne
- **Madame Rozenn LE TOUZE**, Cheffe de bureau SE/BB à la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne
- **Monsieur Théo MOUTON**, chargé de mission Nature et Biodiversité au Conseil régional d'Ile-de-France
- **Madame Alice PAOLORSI**, stagiaire à l'association NaturEssonne
- **Madame Marion PARISOT-LAPRUN**, secrétaire du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France
- **Madame Julie PENNETEAU**, animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, chargée d'études à l'association NaturEssonne
- **Monsieur Jean PERTHUIS**, maire de Valpuiseaux
- **Madame Sarah POTIER-GIQUEL**, du Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles au Conseil départemental de l'Essonne,
- **Madame Morgane ROSE**, animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais, chargée d'études à l'association NaturEssonne

Madame Dorothee DEMAILLY accueille les membres du comité de pilotage puis ouvre la séance par un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Madame Morgane ROSE, animatrice du site Natura 2000, présente le bilan de l'animation triennale du site de 2019 à 2021.

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction
2. Etat des lieux
3. Bilan triennal
4. Perspectives 2022

Introduction

Le site de 308 hectares est divisé en 11 secteurs répartis sur 5 communes :

- Champmotteux (49,64 ha)
- Gironville-sur-Essonne (139,7 ha)
- Maisse (41,60 ha)
- Puiset-le-Marais (7,09 ha)
- Valpuseaux (71,1 ha)

Etat des lieux

Pour rappel, la structure porteuse est l'Etat, représenté par la DRIEAT, et la structure animatrice NaturEssonne depuis le 8 décembre 2005. Le président du COPIL est la préfecture de l'Essonne représentée par le sous-préfet d'Etampes.

Pour rappel, le DOCOB du site Natura 2000 a été validé en 2006 et actualisé pour la dernière fois en 2021. Le dernier COPIL s'est tenu en 2020.

Les enjeux identifiés sur le site sont les suivants :

3 habitats d'intérêt communautaire :

- Pelouses calcaires de sables xériques
- Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnements sur calcaires
- Formation à Genévrier sur landes ou pelouses calcaires

2 espèces d'intérêt communautaire :

- Ecaille chinée (*Euplagaquadripunctaria*)
- LucaneCerf-Volant (*Lucanus cervus*)

3 objectifs de développement durable sont identifiés :

- Conserver les pelouses ouvertes

- Restaurer les pelouses dégradées considérées comme restaurables
- Préserver les secteurs qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine

Les mesures identifiées dans le DOCOB sont les suivantes :

- Chantier lourd de restauration de milieu ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
- Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircies de pré-bois
- Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitations de chablis et volis
- Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

Deux mesures ont été ajoutées lors de l'actualisation du DOCOB faite en 2021 :

- Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature bénévoles
- Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec

Bilan triennal

Animation des contrats Natura 2000 :

Le contrat n°8, contrat de gyrobroyage, qui avait commencé en 2016 a pris fin en 2020. Le propriétaire et le maître d'œuvre de ce contrat était Monsieur DEQUEAN de l'entreprise SCEA. En 2019 et 2020, pas de travaux réalisés à cause des conditions météorologiques.

Le contrat n°9, contrat de pâturage, qui a eu lieu tous les ans de 2017 à 2021 sur la Haye Thibault qui appartient à la commune de Champmotteux. La majorité des parcelles pâturées appartient au CEN IdF et une parcelle appartient à un propriétaire privé qui est Monsieur CHAPART.

- **En 2019** : Pâturage flash avec 1,4 UGB conformément au DOCOB, ce qui représente 8 jours de pâturage en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,643 ha. La demande de paiement était de 1 632 €.
- **En 2020** : 10 jours de pâturage en juillet avec 83 brebis sur 1,599ha au total. La demande de paiement était de 1 452 € et 780 € pour les panneaux.
- **En 2021** : 12 jours de pâturage en juillet avec 78 brebis sur 2,7ha. La demande de paiement était de 1 860 €

Chantiers bénévoles et écoles

En hiver entre octobre et fin février, des chantiers nature sont réalisés afin d'ouvrir les pelouses et de les entretenir car le pâturage n'est pas toujours suffisant et pas réalisable sur tous les sites.

- **2019** : 9 chantiers bénévoles
- **2020** : 3 chantiers bénévoles
- **2021** : 5 chantiers bénévoles

5 chantiers école ont également été réalisés en partenariat avec LEA CFI et le Lycée Fenelon Vaujours.

Animation foncière

Deux conventions de gestion ont été signées en 2019 :

- pour la parcelle B2 sur la Vallée aux morts à Gironville-sur-Essonne
- pour les parcelles Y 282, 283 et 279 sur la Haye Thibaut à Champmotteux

Evaluation de l'état de conservation

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation (EEC) des pelouses calcaires se fait à partir de relevés floristiques le long de transects. Ce suivi permet d'obtenir une note sur 100 qui indique si une gestion est nécessaire ou non. Les transects sont ensuite réévalués tous les 5 ans afin de suivre l'évolution par comparaison des notes obtenues. Trois transects ont été posés entre 2019 et 2021 :

- **En 2019** sur la Petite Vallée à Puiset-le-Marais. La note obtenue était **70/100**.
- **En 2020** sur Les Chesneaux à Gironville-sur-Essonne. La note obtenue était **60/100**. Ce transect vient en complément des 3 préexistants sur le site.
- **En 2021** sur La Justice à Gironville-sur-Essonne. La note obtenue était **65/100**.

Entre 2019 et 2021, **246 espèces de plantes** ont été observées par NaturEssonne avec la collaboration de Monsieur Alain FONTAINE, expert botaniste bénévole de NaturEssonne. Ces données viennent de la base de données GeoNat'îdf, anciennement Cettia IdF. Parmi ces espèces, une 40aine est spécialiste des pelouses calcaires en 2019 sur les Grandes friches à Gironville-sur-Essonne, représentant presque la moitié des espèces de plantes inventoriées.

Autres espèces inventoriées sur le site :

Les reptiles : 12 Orvet fragile, 1 Coronelle lisse, 15 Lézard vert et 7 Lézard des murailles

Rhopalocères (papillons de jour)

- En 2019 : 42 espèces dont 10 menacées et 5 protégées
- En 2020 : 43 espèces dont 11 menacées et 6 protégées

- En 2021 : 27 espèces dont 3 menacées et 3 protégées

La réduction du nombre d'espèces inventoriées en 2021 est sans doute due au changement de salariées. Les nouvelles salariées ayant moins d'expérience sont donc moins efficaces dans l'inventaire de ces espèces.

Hétérocères (papillons de nuit)

- En 2019 : 22 espèces dont 1 menacée et 1 protégée
- En 2020 : 37 espèces dont 1 menacée et 1 protégée
- En 2021 : 50 espèces dont 3 menacées et 1 protégée

L'augmentation du nombre d'espèces en 2021 vient de la base de données GeoNat'îdf.

Orthoptères

- En 2019 : 26 espèces dont 3 protégées
- En 2020 : 29 espèces dont 4 menacées
- En 2021 : 12 espèces dont 1 protégée

En 2020, un suivi rhopalocères-orthoptères a été mis en place sur 3 placettes homogènes sur des pelouses gérées ou non. Les individus sont capturés et identifiés. La comparaison des observations réalisées au cours des 3 années de suivi nous permettra d'évaluer l'état de gestion ainsi que les moyens de gestion mis en place (pâturage, gyrobroyage...). Les résultats obtenus en 2021 sont les suivants :

- Sur la Haye Thibaut à Champmotteux, la note obtenue correspond à un état de conservation très bon.
- Sur la justice, état de conservation moyen
- Sur les Cheneaux, très mauvais état de conservation

Ces résultats sont cohérents avec ce que l'on peut attendre car la placette des Cheneaux n'est pas gérée et est donc en train de se refermer alors que la Haye Thibaut est un site pâturé tous les ans. Le pâturage serait donc le moyen de gestion le plus efficace.

Création/mise à jour d'outils de communication, médias

La lettre d'information n°11 et la plaquette N2000 à destination des propriétaires ont été rédigées en 2021 et envoyées début 2022. Les retours de courrier permettront de mettre à jour notre base de données concernant les propriétaires du site.

Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Deux manifestations ont eu lieu sur le territoire. En 2019, le sentier pédagogique de l'ENS des Buys à Puisselet-le-Marais a été inauguré et, en 2021, une réunion s'est tenue à l'Eglise, sur la commune de Valpuseaux, pour la création et pose de panneaux de sensibilisation en 2022. Le maire de Valpuseaux précise que les panneaux sont actuellement en validation au niveau du département.

Communication/animation auprès des scolaires

En 2019, une sortie a eu lieu sur la Haye Thibaut avec les secondes de l'EA CFI. En 2020 il n'y en a pas eu à cause des conditions sanitaires et en 2021 non plus.

Participation à la vie du réseau N2000 au-delà du site

En 2019, l'animatrice du site a participé à plusieurs manifestations sur le territoire :

- Formation sur la reconnaissance des espèces d'orthoptères suivie par les anciennes salariées
- Journée d'échanges régionale Natura 2000
- COPIL des marais de l'Essonne

En 2020 : Réunion d'information Natura 2000 suivie par les anciennes salariées

En 2021 : Soutien sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine pour la réalisation du suivi rhopalocères-orthoptères.

Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

En 2019, une demande de modification des périmètres en EBC sur les PLU a été faite notamment pour l'abattage d'arbres dans le cadre de chantiers nature. Certains de ces changements de périmètres ont été acceptés en 2020.

En 2021, une discussion autour du plan de gestion des Buys à Puiset-le-Marais a été engagée. Le plan de gestion a été reçu récemment de Monsieur DAUBIGNARD.

Compléments et mise à jour du DOCOB

Concernant l'actualisation du DOCOB. En 2020, un comité technique (COTECH) a eu lieu avec la participation de nombreuses structures scientifiques afin de modifier et valider certains points du nouveau DOCOB. L'actualisation du DOCOB réalisée en 2021 comprend :

- 3 nouveaux habitats d'intérêt communautaires cartographiés par le CBNBP
- Cahier des charges avec ENEDIS pour la gestion floristique sous la ligne électrique de Puiset-le-marais.
- 2 nouvelles mesures de gestion
- Ajout du protocole STERF pour le suivi des rhopalocères

Discussions

Monsieur Alain FONTAINE souhaite souligner un problème dans la fiche mesure concernant l'export des résidus de coupes (de tonte, d'herbe) sur les pelouses sèches rases dans le DOCOB. L'export sur des pelouses où il y a si peu de végétation paraît problématique au niveau de la matière organique dans quelques temps.

Morgane ROSE répond que la matière végétale de pelouses n'est pas prévue en tant que telle. Il est uniquement prévu un export des tas de bois.

Monsieur Alain FONTAINE répond que par contre, lorsqu'il y a pâturage, il n'y a aucun problème avec les résidus d'herbes.

Patrick BLANCARD : Bernard Pasquier a herborisé Valpuseaux et a trouvé plus de 400 plantes.

Perspectives 2022

Nous aimerions ajouter de nouveaux suivis au protocole d'évaluation de l'état de conservation à partir du guide d'application « Etat de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaires, méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000 », mis en place par le MNHN :

- Suivi des papillons de jour par l'indicateur couleur qui se base sur la couleur des individus observés
- Suivi de la composition ou de l'activité des coprophages sur site pâturé

L'utilisation de ces protocoles permettrait d'obtenir une note et de simplifier l'interprétation des résultats.

Alain FONTAINE ne comprend pas en quoi le protocole couleur est une démarche scientifique. Il affirme que le protocole actuel qui consiste à capturer les individus et à les identifier est déjà scientifique et plus précis.

Morgane ROSE répond que la méthode actuelle est bien scientifique mais qu'on ne sait pas où on doit s'arrêter. On ne sait pas si on doit souligner la rareté, la spécificité...donc on arrive à plusieurs conclusions alors que le protocole couleur est plus facile à reproduire sur plusieurs sites et donne les mêmes conclusions

Alain FONTAINE ne comprend toujours pas en quoi la couleur peut avoir une signification scientifique. Il compare à l'identification des plantes. Il soutient que déterminer les espèces même si c'est difficile reste indispensable.

Morgane ROSE justifie que le suivi par l'identification des espèces ne va pas être supprimé et sera conservé en plus de l'indicateur couleur. Elle explique ensuite qu'à NaturEssonne il y a un turn-over important au niveau des salariés et qu'il est nécessaire de chercher un protocole qui permette de pallier ces changements d'observateurs et donc de compétences pour les observations. Il faut que les protocoles soient reproductibles sur les différents sites et peu importe le niveau de compétence des observateurs.

Fatma AOUICI-GLOUBI explique que le protocole couleur est bien plus simple et évite la subjectivité des animatrices. Le protocole couleur est binaire et permet d'avoir un suivi plus significatif que le suivi espèce qui est dépendant des compétences et connaissances des observateurs... Maria et Florine avais acquis de grosses compétences naturalistes au cours de leurs années à NaturEssonne et donc forcément elles reconnaissaient plus d'espèces et plus rapidement que les nouvelles animatrices. Ainsi, suite au changement de salariées, le

protocole devrait être repris au début pour pallier le changement d'observateurs ce qui n'est pas possible. On ne peut pas repartir à l'état 0 à chaque changement d'animatrices. Il faut donc réfléchir à des protocoles complémentaires prenant en compte ce facteur.

Quatre transects d'évaluation de l'état de conservation doivent être réévalués en 2022 :

- T1 sur la Haye Thibaut
- T2 sur les Grandes Friches
- T3 et T4 sur les Chesneaux
- T5 sur les Rochettes

Projet d'exportation et de valorisation du bois

Aucune objection au nouveau DOCOB n'a été faite donc celui-ci est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Dorothee DEMAILLY remercie les participants de leur présence et lève la séance.

Le quorum étant atteint, les votes pour la structure porteuse et du président de COPIL ont pu avoir lieu.